



**COMMUNE DE FRIGNICOURT
DEPARTEMENT DE LA MARNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Séance du 4 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 septembre 2025, à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de Frignicourt se sont réunis à la mairie, salle du conseil, à la suite des convocations adressées le 22 et 29 août 2025, conformément à l'article L.2121-17 du code des collectivités territoriales, et affichée à la porte de la mairie le même jour.

Etaient présents : MMES FELICETTI- ASLOUDJ – MARET – GADBOIS – CHARDON – MM.
DESCHAMPS – MORI – TROLIO – FAUCHER - LEFORT

Absents excusés : MME LACOINE pouvoir à P. LEFORT
MME CHARREAU
M. ROYNEL

Absents : MMES ROGER – EL JAMI – MM. LANTERNAT – BLAZQUEZ- VALDEVIT

Secrétaire de séance : M. Thierry MORI

ATTRIBUTION DES LOTS POUR LE MARCHÉ :

« REHABILITATION D'UN BATIMENT SIS 53 RUE GENERAL LECLERC »

Madame le Maire a lancé un avis d'appel public à la concurrence pour le marché de réhabilitation d'un bâtiment sur 2 niveaux sis 53 rue du Général Leclerc. Le marché concerne 11 lots.

Considérant l'ouverture des plis par la commission d'appel d'offres le 18 juin 2025,

Après analyse des plis, Madame le Maire vous propose de retenir :

- Pour le lot 1 (Démolition – Gros œuvre – Ravalement – VRD), l'entreprise THIRIOT sise 3 rue du Coton à FRIGNICOURT (51300) pour un montant de 61 082 € HT soit 73 298.40 € TTC
- Pour le lot 2 (Charpente bois), l'entreprise FEVRE sise 7 rue du Moulin à HEILTZ LE MAURUPT (51340) pour un montant de 13 775€ HT soit 16 530€ TTC
- Pour le lot 3 (Couverture - zinguerie), l'entreprise FEVRE sise 7 rue du Moulin à HEILTZ LE MAURUPT (51340) pour un montant de 31 832€ HT soit 38 198.40€ TTC
- Pour le lot 4 (Menuiseries extérieures -aluminium), l'entreprise MORETTI sise 30 route de Vitry en Perthois à VITRY LE FRANCOIS (51300) pour un montant de 43 381.20€ HT soit 52 057.44€ TTC
- Pour le lot 5 (Menuiseries intérieures), l'entreprise MORETTI sise 30 route de Vitry en Perthois à VITRY LE FRANCOIS (51300) pour un montant de 26 663.76€ HT soit 31 996.51€ TTC

- Pour le lot 6 (Doublages cloisons plafond – sous plafond), l'entreprise TONNES sise 34 bis rue Lionel TONNES à BAR LE DUC (55000) pour un montant de 50 018.74€ HT soit 60 022.49€ TTC
- Pour le lot 7 (Plomberie sanitaire chauffage ventilation), l'entreprise DRIGET sise 1 bis Leprince Ringuet à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) pour un montant de 54 992.75€ HT soit 65 991.30€ TTC
- Pour le lot 8 (Electricité), l'entreprise SOVITEL sise 40 rue Jean Jaurès à VITRY LE FRANCOIS (51000) pour un montant de 32 500€ HT soit 39 000€ TTC
- Pour le lot 9 (Carrelage), l'entreprise GIOVANNI sise ZAC des Escarnotières à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) pour un montant de 18 572.68€ HT soit 22 287.22€ TTC
- Pour le lot 10 (Peinture tenture), l'entreprise TONNES sise 34 bis rue Lionel TONNES à BAR LE DUC (55000) pour un montant de 26 744.50 HT soit 32 093.40€ TTC
- Pour le lot 11 (Sols souples), l'entreprise TONNES sise 34 bis rue Lionel TONNES à BAR LE DUC (55000) pour un montant de 1 481.50€ HT soit 1 777.80€ TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- VALIDE les entreprises retenues
- AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer les actes et d'une manière générale tous les documents relatifs à cette affaire.

Les crédits budgétaires seront inclus au budget primitif 2025.

La délibération est approuvée à l'unanimité

Le Maire de Frignicourt
Annick FELICETTI

